



République Française
VILLE DE LIVRY-GARGAN - Seine-Saint-Denis

DECISION MODIFICATIVE 1

2019

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

REPUBLIQUE FRANCAISE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Numéro SIRET : 26930018200012

POSTE COMPTABLE : LIVRY-GARGAN

M. 14

DECISION MODIFICATIVE N° 1

voté par nature

BUDGET : 01 CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

ANNEE 2019

Sommaire

	Etats	
	joint	sans objet
I - Informations générales (6)		
A - Informations statistiques, fiscales et financières		X
B - Modalités de vote du budget	X	
II - Présentation générale du budget		
A1 - Vue d'ensemble - Sections	X	
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	X	
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	X	
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	X	
B2 - Balance générale du budget - Recettes	X	
III - Vote du budget		
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	X	
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	X	
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	X	
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	X	
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		X
IV - Annexes (7)		
A - Eléments du bilan		
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		X
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
A4 - Etat des provisions		X
A5 - Etalement des provisions		X
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)		X
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)		X
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)		X
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)		X
A8 - Etat des charges transférées		X
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		X
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.6 - Etat des engagements reçus		X
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		X
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations		
C1 - Etat du personnel		X
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)		X
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes		X
D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

NEANT

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent

V – Le présent budget a été voté :

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 263.33	2 263.33
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=	=	=	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		2 263.33	2 263.33

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)		
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
=	=	=	
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)			

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	2 263.33	2 263.33
---------------------	----------	----------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	156 330.00		8 360.00	8 360.00	164 690.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 012 167.00		-6 596.67	-6 596.67	1 005 570.33
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	295 500.00				295 500.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	1 463 997.00		1 763.33	1 763.33	1 465 760.33
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	800.00		500.00	500.00	1 300.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 464 797.00		2 263.33	2 263.33	1 467 060.33
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	2 626.60				2 626.60
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	2 626.60				2 626.60
	TOTAL	1 467 423.60		2 263.33	2 263.33	1 469 686.93

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 469 686.93

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	73 100.00		540.00	540.00	73 640.00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 348 106.24		1 723.33	1 723.33	1 349 829.57
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	Total des recettes de gestion courante	1 421 206.24		2 263.33	2 263.33	1 423 469.57
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 000.00				2 000.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	1 423 206.24		2 263.33	2 263.33	1 425 469.57
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	1 423 206.24		2 263.33	2 263.33	1 425 469.57

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	44 217.36
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 469 686.93

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	2 626.60	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
--	-----------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	4 720.80				4 720.80
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	105 570.58				105 570.58
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	110 291.38				110 291.38
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 000.00				10 000.00
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	10 000.00				10 000.00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	120 291.38				120 291.38
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	120 291.38				120 291.38

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	120 291.38

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	100.00				100.00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 000.00				10 000.00
024	PRODUITS DES CESSIONS					
	Total des recettes financières	10 100.00				10 100.00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	10 100.00				10 100.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	2 626.60				2 626.60
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 626.60				2 626.60
	TOTAL	12 726.60				12 726.60

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	107 564.78
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	120 291.38

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	2 626.60
---	-----------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	8 360.00		8 360.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	-6 596.67		-6 596.67
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	500.00		500.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses de fonctionnement - Total		2 263.33		2 263.33

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 263.33
--	-----------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement			
198	NEUTRALISATION AMORT SUBV EQUIP VERSEES			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)			
204	SUBVENTIONS D EQUIPEMENT VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION OU A DISPOSITION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total				

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
---	----------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRESTATIONS	540.00		540.00
71	PRODUCTION STOCKEE(OU DESTOKAGE)			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS,SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 723.33		1 723.33
75	AUTRES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
76	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE FACTURES A D'AUTRES REDEVABLES			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
Recettes de fonctionnement - Total		2 263.33		2 263.33

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	2 263.33
--	---	-----------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENT DES IMMO			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
Recettes d'investissement - Total				

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

AFFECTATION AU COMPTE 1068	+
-----------------------------------	---

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	
---	---	--

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	156 330.00	8 360.00	8 360.00
604	ACHATS D'ETUDES, PRESTATIONS DE SERVICES	14 800.00		
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE		200.00	200.00
60621	COMBUSTIBLES	1 800.00		
60622	CARBURANTS		150.00	150.00
60623	ALIMENTATION	47 000.00	3 800.00	3 800.00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES		700.00	700.00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN		400.00	400.00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	700.00		
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 400.00	400.00	400.00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	1 260.00	550.00	550.00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	4 550.00		
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	5 200.00		
6135	LOCATIONS MOBILIERES	800.00		
615221	ENTR REPARATIONS BAT PUBLICS		300.00	300.00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	1 000.00		
6156	MAINTENANCE	9 400.00	360.00	360.00
6161	PRIMES D ASSURANCE MULTIRISQUES	8 100.00	400.00	400.00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	1 450.00		
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	2 340.00		
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	1 750.00		
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	830.00		
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	1 100.00		
6232	FETES ET CEREMONIES	14 500.00		
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	4 700.00		
6238	DIVERS	10 500.00		
6248	DIVERS	150.00		
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	2 500.00		
6257	RECEPTIONS	4 100.00	300.00	300.00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	12 000.00		
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	500.00		
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	500.00		
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	3 400.00	800.00	800.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 012 167.00	-6 596.67	-6 596.67
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	12 156.04		
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	2 737.78		
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	8 199.92		
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	472 549.54	-6 596.67	-6 596.67
64112	INDEMNITE DE RESIDENCE PERSONNEL TITULAIRE	29 139.34		
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	129 914.22		
64131	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL NON TITULAIRE	70 577.07		
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	97 819.79		
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	160 675.73		
6454	COTISATIONS AUX ASSEDI	3 009.82		
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	7 293.00		
6456	VERSEMENT AU FNC DU SUPPLEMENT FAMILIAL	8 490.35		
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	4 514.40		
6474	VERSEMENTS AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES	3 690.00		
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	1 400.00		
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	295 500.00		
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	4 500.00		
6561	SECOURS D'URGENCE	1 500.00		
6562	AIDE	13 000.00		
6568	AUTRES SECOURS	34 500.00		
6573	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS	242 000.00		
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		1 463 997.00	1 763.33	1 763.33

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES(b)			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)	800.00	500.00	500.00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	300.00		
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	500.00	500.00	500.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)			
022	DEPENSES IMPREVUES(e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 464 797.00	2 263.33	2 263.33

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)	2 626.60		
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	2 626.60		
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 626.60		
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 626.60		
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 467 423.60	2 263.33	2 263.33

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 263.33

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	73 100.00	540.00	540.00
706	PRESTATIONS DE SERVICES	73 100.00	540.00	540.00
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 348 106.24	1 723.33	1 723.33
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS	292 106.24		
7474	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS COMMUNES	1 056 000.00		
7478	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES		1 723.33	1 723.33
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)	1 421 206.24	2 263.33	2 263.33

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)	2 000.00		
7713	LIBERALITE RECUES	2 000.00		
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 423 206.24	2 263.33	2 263.33

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)			
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 423 206.24	2 263.33	2 263.33
---	--	--------------	----------	----------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
---	----------------------------	--

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
---	---	--

=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 263.33
---	---	----------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)	4 720.80		
205	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES MARQUES PROCEDES DROITS ET VAL	4 720.80		
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	105 570.58		
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	513.79		
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	105 056.79		
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)			
	Opérations d'équipement n°...(5)			
	Total des dépenses d'équipement	110 291.38		
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 000.00		
274	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES PRETS	10 000.00		
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières	10 000.00		
	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	120 291.38		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)			
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)			
	Charges transférées (9)			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE			

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	120 291.38			
---	------------	--	--	--

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	

	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation >>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Total des recettes d'équipement				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	100.00		
10222	F.C.T.V.A.	100.00		
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 000.00		
274	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES PRETS	10 000.00		
024	PRODUITS DES CESSIONS			
Total des recettes financières		10 100.00		
	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES RECETTES REELLES		10 100.00		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)	2 626.60		
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	324.00		
28183	MATERIEL DE BUREAU ET D'INFORMATIQUE	708.11		
28184	MOBILIER	1 120.30		
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	474.19		
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 626.60		
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 626.60		
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		12 726.60		

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES				IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)				A1

Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX			4 INTERVENTIONS SOCIALES
		1	2	3	
INVESTISSEMENT					
DEPENSES					
Dépenses réelles	10 000.00	105 570.58			
- Equipements municipaux (2)		105 570.58			
- Equip. non municipaux (c/204) (3)					
- Opérations financières	10 000.00				
Total dépenses de l'exercice	10 000.00	105 570.58			
RAR N-1 et reports					
Total cumulé dépenses d'investissement	10 000.00	105 570.58			

RECETTES					
Total recettes de l'exercice	12 626.60	100.00			
RAR N-1 et reports	107 564.78				
Total cumulé recettes d'investissement	120 191.38	100.00			

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES					
Total dépenses de l'exercice	244 626.60	96 359.33			
RAR N-1 et reports					
Total cumulé dépenses de fonctionnement	244 626.60	96 359.33			

RECETTES					
Total recettes de l'exercice		1 058 000.00			
RAR N-1 et reports	44 217.36				
Total cumulé recettes de fonctionnement	44 217.36	1 058 000.00			

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R.5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7	8	9	TOTAL
INVESTISSEMENT						
DEPENSES						
Dépenses réelles	4 720.80					120 291.38
- Equipements municipaux (2)	4 720.80					110 291.38
- Equip. non municipaux (c/204) (3)						10 000.00
- Opérations financières						
Dépenses d'ordre						
Total dépenses de l'exercice	4 720.80					120 291.38
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses d'investissement	4 720.80					120 291.38

RECETTES						
Total recettes de l'exercice						12 726.60
RAR N-1 et reports						107 564.78
Total cumulé recettes d'investissement						120 291.38

FONCTIONNEMENT						
DEPENSES						
Total dépenses de l'exercice	812 422.95		316 278.05			1 469 686.93
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses de fonctionnement	812 422.95		316 278.05			1 469 686.93

RECETTES						
Total recettes de l'exercice	294 369.57		73 100.00			1 425 469.57
RAR N-1 et reports						44 217.36
Total cumulé recettes de fonctionnement	294 369.57		73 100.00			1 469 686.93

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)		A1

Art.(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX	1	2	3	4 INTERVENTIONS SOCIALES
INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
	Total dépenses d'investissement	10 000.00	105 570.58				
	Dépenses réelles	10 000.00	105 570.58				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 000.00	105 570.58				
	Opérations d'équipement						
	Opérations pour compte de tiers						
	Dépenses d'ordre						

RECETTES							
	Total recettes d'investissement	120 191.38	100.00				
	Recettes réelles	117 564.78	100.00				
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	107 564.78					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		100.00				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 000.00					
	Opérations pour compte de tiers						
	Recettes d'ordre	2 626.60					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 626.60					

Art.(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX	1	2	3	4 INTERVENTIONS SOCIALES
FUNCTIONNEMENT							
DEPENSES							
	Total dépenses fonctionnement	244 626.60	96 359.33				
	Dépenses réelles	242 000.00	96 359.33				
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		56 780.00				
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		21 279.33				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	242 000.00	17 500.00				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		800.00				
	<i>Dépenses d'ordre</i>	2 626.60					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 626.60					

RECETTES							
	Total recettes de fonctionnement	44 217.36	1 058 000.00				
	Recettes réelles	44 217.36	1 058 000.00				
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	44 217.36					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES						
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		1 056 000.00				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 000.00				
	<i>Recettes d'ordre</i>						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

Art.(1)	Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7	8	9	TOTAL
FONCTIONNEMENT							
DEPENSES							
	Total dépenses fonctionnement	812 422.95	316 278.05				1 469 686.93
	Dépenses réelles	812 422.95	316 278.05				1 467 060.33
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	62 060.00	45 850.00				164 690.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	713 862.95	270 428.05				1 005 570.33
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	36 000.00					295 500.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	500.00					1 300.00
<i>Dépenses d'ordre</i>							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						2 626.60
							2 626.60

RECETTES							
	Total recettes de fonctionnement	294 369.57	73 100.00				1 469 686.93
	Recettes réelles	294 369.57	73 100.00				1 469 686.93
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE						44 217.36
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	540.00	73 100.00				73 640.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	293 829.57					1 349 829.57
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS						2 000.00
<i>Recettes d'ordre</i>							

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATIO N GENERALE DU C.C.A.S.	3	4	Total
	DEPENSES (2)	244 626.60	96 359.33			340 985.93
	Dépenses de l'exercice	244 626.60	96 359.33			340 985.93
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		56 780.00			56 780.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		21 279.33			21 279.33
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 626.60				2 626.60
65	AUTRES CHARGES DE GESTION		17 500.00			17 500.00
67	COURANTE	242 000.00	800.00			242 800.00
	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)	44 217.36	1 058 000.00			1 102 217.36
	Recettes de l'exercice	44 217.36	1 058 000.00			1 102 217.36
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		1 056 000.00			1 056 000.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 000.00			2 000.00
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	44 217.36				44 217.36
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	-200 409.24	961 640.67			761 231.43

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE DU C.C.A.S.								Sous-fonction 04				
		20	21	22	23	24	25	26	41		48			
	DEPENSES (2)													
	Dépenses de l'exercice													
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL													
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES													
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS													
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE													
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES													
	Restes à réaliser - reports													
	RECETTES (2)													
	Recettes de l'exercice													
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES													
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS													
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS													
	Restes à réaliser - reports													
	SOLDES (2)													

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	51 SANTE	52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total
	DEPENSES (2)		812 422.95	812 422.95
	Dépenses de l'exercice		812 422.95	812 422.95
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		62 060.00	62 060.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		713 862.95	713 862.95
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	36 000.00		36 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	500.00		500.00
	Restes à réaliser - reports			
	RECETTES (2)		294 369.57	294 369.57
	Recettes de l'exercice		294 369.57	294 369.57
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		540.00	540.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		293 829.57	293 829.57
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
	Restes à réaliser - reports			
	SOLDES (2)		-518 053.38	-518 053.38

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	Sous-fonction 51 SANTE				Sous-fonction 52 INTERVENTIONS SOCIALES			
		510 SERVICE COMMUNS	511 DISPENSAIRES ET AUTRES ETABLISSEMENTS SANITAIRES	512 ACTIONS DE PREVENTION SANITAIRE	520 SERVICES COMMUNS	521 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INADAPTES	522 ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE	523 ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE	524 AUTRES SERVICES
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					13 000.00	799 422.95		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					13 000.00	799 422.95	62 060.00	
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							713 862.95	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					13 000.00		23 000.00	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES							500.00	
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES							294 369.57	
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS							540.00	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS							293 829.57	
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								
						-13 000.00		-505 053.38	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
A1.1		

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60 SERVICES COMMUNS	61 SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62	63 AIDES A LA FAMILLE	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
	DEPENSES (2)						
	Dépenses de l'exercice		316 278.05				316 278.05
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		316 278.05				316 278.05
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		45 850.00				45 850.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		270 428.05				270 428.05
65	AUTRES CHARGES DE GESTION						
67	COURANTE						
	CHARGES EXCEPTIONNELLES						
	Restes à réaliser - reports						
	RECETTES (2)						
	Recettes de l'exercice		73 100.00				73 100.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		73 100.00				73 100.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		73 100.00				73 100.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS						
	Restes à réaliser - reports						
	SOLDES (2)						
			-243 178.05				-243 178.05

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATIO N GENERALE DU C.C.A.S.	3	4	Total
	DEPENSES (2)	10 000.00	105 570.58			115 570.58
	Dépenses de l'exercice	10 000.00	105 570.58			115 570.58
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		105 570.58			105 570.58
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 000.00				10 000.00
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)	120 191.38	100.00			120 291.38
	Recettes de l'exercice	120 191.38	100.00			120 291.38
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 626.60				2 626.60
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		100.00			100.00
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	107 564.78				107 564.78
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 000.00				10 000.00
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	110 191.38	-105 470.58			4 720.80

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE DU C.C.A.S.								Sous-fonction 04			
		20	21	22	23	24	25	26	41	48			
	DEPENSES (2)												
	Dépenses de l'exercice												
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES												
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES												
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES												
	Opérations d'équipement												
	Opérations pour compte de tiers												
	Restes à réaliser - reports												
	RECETTES (2)												
	Recettes de l'exercice												
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS												
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES												
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES												
	Opérations pour compte de tiers												
	Restes à réaliser - reports												
	SOLDES (2)												

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	51 SANTE	52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total
	DEPENSES (2)		4 720.80	4 720.80
	Dépenses de l'exercice		4 720.80	4 720.80
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		4 720.80	4 720.80
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
	Opérations d'équipement			
	Opérations pour compte de tiers			
	Restes à réaliser - reports			
	RECETTES (2)			
	Recettes de l'exercice			
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
	Opérations pour compte de tiers			
	Restes à réaliser - reports		-4 720.80	-4 720.80
	SOLDES (2)			

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	
IV	A1.2

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	Sous-fonction 51 SANTE				Sous-fonction 52 INTERVENTIONS SOCIALES			
		510 SERVICE COMMUNS	511 DISPENSAIRES ET AUTRES ETABLISSEMENTS SANITAIRES	512 ACTIONS DE PREVENTION SANITAIRE	521 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INADAPTES	522 ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE	523 ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE	524 AUTRES SERVICES	
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice						4 720.80		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						4 720.80		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						4 720.80		
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								
									-4 720.80

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes budgétaires 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) I	Propositions nouvelles	Vote (2) II
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B				
16 Emprunts et dettes assimilées (A)				
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)				
020	Dépenses imprévues			

Op. de l'exercice III = I+II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) V	Propositions nouvelles	Vote (2) VI
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		12 726.60		
Ressources propres externes de l'année (a)		10 100.00		
10222	F.C.T.V.A.	100.00		
274	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES PRETS	10 000.00		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 626.60		
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	324.00		
28183	MATERIEL DE BUREAU ET D'INFORMATIQUE	708.11		
28184	MOBILIER	1 120.30		
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	474.19		
024	Produits de cessions			
021	Virement de la section de fonctionnement			

	Opérations de l'exercice VII = V+VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent(4)	Solde d'exécution R001(4)	Affectation R0168(4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	12 726.60				12 726.60

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (IV)	
Ressources propres disponibles (VIII)	12 726.60
Solde (IX = VIII-IV)(5)	+12 726.60

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par le Président,
A Livry-Gargan, le 4 septembre 2019

Le Président,
Délibéré par le Conseil d'Administration, réuni en session ordinaire

Pierre-Yves MARTIN

Nombre de membres en exercice..... 15
 Nombre de membres présents.....
 Nombre de suffrages exprimés.....

VOTES : Pour.....
 Contre.....
 Abstentions.....

Date de convocation :

A Livry-Gargan, le 4 septembre 2019
 Les membres du Conseil d'Administration,

Aurélie MANTEL	Gérard PRUDHOMME	Corinne CARCREFF	Gérard LANTERI	Marie-Thérèse LEBLEQUET	Marie Madeleine COLLET

Marie-Laure HODE	Françoise BITATSI TRACHET	Maria JEANNEY	Jean THERY	Claudine QUEMPEL	Marcel BARBES

Michel METENIER	Pascal CHOMEL

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le.....et de la publication le
 A Livry-Gargan, le.....